



HandiActes Association loi 1901

Agir ensemble pour l'amélioration de la vie des personnes en situation de handicap.

L'information

L'accès aux droits et l'amélioration de la législation

Les solutions pratiques

L'association fonctionne sur le principe de l'échange

## Prochaine réunion HandiActes : samedi 16 février chez Daniel

---

### Compte rendu de la réunion du 12 janvier 2008

Prise de notes et compte rendu : Christine Martina

**Participants** : Daniel Garnier, Guy Chagneau, Christine Martina, Yvonne Garnier.

**Excusés** : Isabelle Boyer, Maria Mazire, Dominique Joseph, Eric Averlant, Anne-Marie Garnier, Marie Noëlle Carrée, Christophe Malassis, Carmen Averlant.

#### Administratif/ organisation

Demands de subvention : Une demande de fonctionnement et une autre pour l'action spécifique de sensibilisation : les dossiers sont à remplir en urgence avec des objectifs précis et un tableau comptable 2007 conforme aux normes comptables associatives que Daniel mettra en forme.

La Recherche de local a aboutit à Villiers, une salle nous est attribuée au sous-sol de la salle des fêtes (salle A) de 16 heures 30 à 19 heures sauf en mars, juillet et août. Il est proposé de ne l'utiliser qu'en cas de besoin (accessibilité) car le domicile de Daniel et Marie-Noëlle est plus convivial. Une assurance responsabilité civile est nécessaire (comme pour la location d'une salle). La MAIF propose un devis de 84,70 euros + 22 euros de frais d'adhésion. Yvonne pense qu'il serait difficile de trouver moins cher sauf à voir, éventuellement, avec la Fédération des œuvres laïques.

- la mairie de Villiers, depuis le « recensement » de l'association, nous invite partout, notamment aux vœux du maire...

## Partenaires évènements

La mairie de La Queue en Brie a signé une convention le 19 novembre 2007 avec l'association « entreprise et emploi », sorte d'ANPE spécifique seniors et personnes fragilisées, pour l'intercommunalité La Queue en Brie- Le Plessis Trevisé – Ormesson sur Marne – Noisieu (article dans le journal local). Yvonne s'est rendue à une permanence et le président lui a confirmé que les personnes handicapées peuvent être concernées.

Association entreprise et emploi : Monsieur Claude Mannuci, président

Tél : 01.49.62.58.22 ou 06.69.20.54.13. Permanence le jeudi de 9 heures à 12 heures à l'espace Mission Locale – Maison pour tous – La Queue en Brie.

## Actions sensibilisation: projets d'animation

### Prévoir les stands :

- Définir l'animation proposée
- Prévoir la signalétique et la communication: pancarte, présentoirs, documentation, adresses des associations et institutions ressources...
- Matériel global ( exemple du café) et le matériel d'animation
- Se répartir les tâches.

Composition des « équipes » de préparation (suite) : Christine envisage une participation sur le handicap auditif et Yvonne se propose pour « combler les trous » si nécessaire.

### Matériel global :

Daniel pourra disposer à son travail d'une malle spéciale stand d'animation (scotch, punaises...).

### Matériel des ateliers d'animation :

La question est posée de la possibilité d'utiliser un ordinateur sur le stand voire de bénéficier d'une liaison internet.

- Handicap Visuel : informer sur le braille

Il faut emprunter un livre en braille et le même ordinaire (voir médiathèque avec ou institutions).

On peut facilement appréhender le braille à l'aide de balles de ping-pong et de boîtes à œufs : en effet le braille est un système de six creux et six bosses qui suivant leur répartition forment des lettres :



Idée de casques pour supprimer ou atténuer le son. Guy peut peut-être en trouver à son travail.

- Handicap auditif volet revendicatif

Se renseigner et expliquer les différentes revendications des sourds et mal-entendant : cf épreuves scolaires [vraie communauté très active et militante mais parfois monde à part en vase clos]. Idée de casques pour supprimer ou atténuer le son. Guy peut peut-être en trouver à son travail

Handicap Loco moteur : à suivre

Handicap psychique :

Cela paraît important de ne pas l'écartier dans une optique de sensibilisation, pour y intéresser les personnes sans se présenter comme des spécialistes il est possible de proposer les adresses d'autres associations plus spécialisées. Le stand évoqué lors de la dernière réunion (animation centre de loisirs Champigny) fonctionnait comme un atelier un peu technique sur les termes employés : définitions de l'autisme, comment on devient trisomique, etc...

### **Constats témoignages : Réflexions et débat autour du regard sur les personnes handicapées.**

Une superstition subsiste à l'hôpital public « il ne faut jamais s'asseoir dans un fauteuil roulant, ça porte malheur ».

Un handicapé moteur a témoigné à propos de son arrivée sur un nouveau lieu de loisir ou de travail « il faut compter une semaine avant que les gens commencent à être à l'aise ».

Guy rapporte qu'au contraire, en Espagne, on emmène les handicapés partout, aux fêtes, etc...à la fin on ne les remarque plus, ils « sont comme les autres ».

Une idée persiste : « il faut les cacher » et/ou certains se sentent hors normes.

Témoignage à propos du premier téléthon « c'était la première fois qu'on voyait des handicapés à la télé ».

A propos de l'immersion de l'hôpital psychiatrique des Murets dans la ville de La Queue en Brie, cela semble se passer mieux quand les malades sortent en ville et il y a peut être changement dans le regard des gens (auparavant il y avait des canisses en clôture pour qu'on ne voie pas l'intérieur du parc de l'Hôpital)...

? Nous écrire : HandiActes chez Garnier Carrée 7 rue des Chapelles 94 350 Villiers.

Par e-mail : [handiactes@handiactes.org](mailto:handiactes@handiactes.org)

Consulter notre site <http://www.handiactes.org>